

VOEUX DU MAIRE

Samedi 14 janvier 2017

- ✓ *Madame Pascale BOISTARD, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie.*
- ✓ *Monsieur Nicolas DUMONT, Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, Maire d'Abbeville.*
- ✓ *Madame Nadine TAHON et Monsieur Bernard DELAMARLIERE, Maires honoraires*
- ✓ *Lieutenant Fabrice PRUDHOMME, commandant la communauté de brigades d'Abbeville - Ailly le Haut Clocher et Hallencourt*
- ✓ *Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations*
- ✓ *Mesdames, Messieurs,*

-0-0-0-

Permettez moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue. C'est un grand plaisir de vous retrouver pour partager ensemble ce moment symbolique qui marque le passage vers la nouvelle année.

Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux les plus sincères. Alors que s'ouvre 2017, nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de joie, de santé et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Les vœux de la commune sont toujours un moment particulier, ils vous permettent d'échanger dans un cadre convivial, mais aussi de faire un tour d'horizon des moments forts de l'année écoulée et de vous présenter ce que nous allons entreprendre, ensemble.

A quelques semaines d'un mi-mandat, le grand changement, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de la République, est la création à compter de ce premier janvier, de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, issue de la fusion de la Communauté de Communes de l' Abbevillois, de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud et de la Communauté de Communes de la Région d'Hallencourt.

Cette fusion, comme tout rapprochement de collectivités, est complexe, et chacun peut se poser un certain nombre d'interrogations sur les conséquences de cette fusion (les discussions et les avis divergents des conseillers en réunion, en sont la preuve).

Toutefois, cette même inquiétude, nous l'avons eu également lors de la création du district de l'agglomération abbevilloise en 1994, puis le 31 décembre 2001, lors de sa transformation en communauté de communes de l'abbévillois.

Sans rentrer dans les détails, cette fusion nous a permis de bénéficier entre autres d'un service de collecte et de traitement des déchets ménagers, de l'organisation des services publics de transport et de tarif identique pour l'ensemble des communes de la CCA pour profiter des activités du conservatoire de musique, de l'école des beaux arts et du centre de natation communautaire.

Soyons donc optimiste et si l'ensemble des délégués communautaires de cette nouvelle structure a pour seul but de faire bénéficier aux habitants, de services publics encore plus variés et performants en maintenant au mieux la fiscalité actuelle l'objectif sera atteint. Le principal changement immédiat pour notre commune est le transfert de notre équipement scolaire et du personnel attaché à son fonctionnement à la communauté d'agglomération.

Ce transfert est à l'origine de la dissolution au 31 décembre 2016 du syndicat scolaire regroupant les communes de Caours et Neufmoulin.

Nicolas Dumont, Président de cette communauté d'agglomération, pourra vous donner des informations complémentaires sur l'avenir de notre territoire, suite à la création de cette nouvelle structure..

Cette cérémonie est l'occasion pour moi de dresser le bilan des réalisations, actions et événements de l'année 2016 :

- * L'aménagement du parking, situé près du pont des Soupirs, confié à l'entreprise STPA, débuté fin 2015, s'est achevé en début d'année. A la suite, l'entreprise TRANCART a procédé aux travaux d'aménagement paysager de ce projet. Le montant global de cette opération est de 32 000€ TTC.*
- * Les travaux de restauration des vitraux de l'église de Caours se sont terminés également en début d'année. Des membres du conseil municipal ont procédé à la pose des protections grillagés conçues par la société TFI.*
- * Précédemment à une prochaine extension du cimetière de Caours, une clôture en plaques béton a été implantée en fond de parcelle par M. Philippe Dauchez, maçon, pour un montant de 4 700,00€ TTC.*
- * Dans le cadre des travaux préparatoires concernant la réalisation d'un parking près du presbytère, l'entreprise Elag Conseil a procédé à l'abattage et au dessouchage des arbres situés dans l'emprise de l'opération pour un montant de 4 100,00€ TTC.*
- * Conformément à l'Agenda d' Accessibilité Programmé de la commune, les travaux envisagés pour l'année 2016 ont été réalisés en fin d'année (achat d'un plan amovible pouvant être installé entre la salle du conseil et celle des associations – création d'un emplacement réservé pour les personnes à mobilité réduite au niveau du parking de la mairie). Restent à réaliser par l' employé communal, quelques travaux au droit des marches d'accès à la mairie . Le coût total de ces travaux est de 1 600,00€ TTC, subventionné à hauteur de 30 % par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.*
- * Une nouvelle cuve à fioul, conforme à la législation actuelle a été installée à l'atelier, protégée par une grille, conçu par la société TFI, dispositif rendu nécessaire pour mettre fin à de nombreux vols constatés sur l'ancienne cuve. Le coût de cet équipement avoisine les 2 000,00€ TTC.*

- ✱ *Le miroir, près du monument aux morts, qui ne présentait plus une qualité de visibilité optimale a également été remplacé.*

Au niveau de nos bâtiments, les travaux suivants ont été réalisés :

- ✱ *La pose de stores à la mairie pour un montant de 700,00€ TTC.*
- ✱ *La fourniture et l'installation par l'entreprise Olivier Mallet à la salle communale d'un WC d'enfant, y compris la reprise des carrelages, en remplacement de la douche n'ayant jamais été utilisée.
Cet équipement était nécessaire pour les très jeunes enfants fréquentant la cantine et les activités périscolaires (coût des travaux : 1500,00€ TTC).*
- ✱ *Parfois des travaux non programmés doivent être entrepris, ce fut le cas, cette année, suite à la casse de la conduite reliant la chaufferie située au sous-sol de la mairie à la salle communale.
Cette importante intervention, effectuée par l'entreprise Mallet, a généré une dépense de 5 200,00€ TTC à laquelle s'est ajoutée la réfection de la tranchée par l'entreprise STPA pour la somme de 1 300,00€ TTC.*
- ✱ *Un important dossier a occupé le conseil municipal en 2016, celui du devenir du presbytère.
Lors du conseil du mois de septembre, les élus ont choisi parmi plusieurs solutions, celle, proposée par l'office public de l'habitat d'Abbeville, qui consistait à démolir le bâtiment et à construire un ensemble immobilier de 4 logements.
Après étude de faisabilité financière de ce projet, l'ODA n'a pas souhaité y donner suite, cette opération n'étant pas soutenable économiquement. Le conseil municipal devra donc, en début d'année, de nouveau plancher sur ce difficile dossier.*
- ✱ *Concernant le site paléolithique de Caours, lors du 28ème congrès préhistorique de France, qui s'est tenu du 30 mai au 4 juin à Amiens, une excursion a été organisée sur le site le 2 juin. De nombreux préhistoriens européens, auxquels s'est joint une vingtaine d'habitants du village, ont écouté les informations détaillées données par les responsables de ces fouilles ;
Une nouvelle campagne de fouilles s'est déroulée cet été, une autre est envisagée pour cette année.*
- ✱ *En ce qui concerne les manifestations et événements de 2016, la municipalité et les différentes associations ont organisé avec succès :*
- ✱ *La chasse aux œufs pour les jeunes écoliers, pour les pâques.*
- ✱ *La réderie, le 5 juin, quelque peu perturbée par la météo, entraînant une baisse des participants par rapport à celle de 2015.*
- ✱ *La fête locale, qui a permis aux jeunes et aux moins jeunes de se divertir dans les structures gonflables, mis à leur disposition. Un repas champêtre et dansant, regroupant une centaine de convives, ainsi qu'une randonnée pédestre étaient également au programme.*

- * *Le tournoi open de tennis, dont les finales se sont déroulées le premier dimanche de juillet, a, dans une ambiance toujours aussi festive et chaleureuse, permis à une quarantaine de joueurs de la région de s'affronter pendant une quinzaine de jours. Pour information, mon petit doigt m'a prévenu du retour, cette année, d'un tournoi open également réservé aux dames, abandonné depuis de nombreuses années, faute de participantes.*
- * *La deuxième édition du trail " Caours en foulées " qui a réuni cette année 250 participants (adultes et enfants) s'est déroulée le samedi 2 juillet. Un grand merci aux organisateurs, aux clubs voisins, aux sponsors et aux bénévoles qui permettent à cette manifestation sportive de prendre petit à petit son envol.*
- * *Le repas des aînés, le 13 novembre, a permis à la soixantaine de participants de se retrouver autour d'une bonne table.*
- * *Le 20 novembre, le nouveau comité directeur du comité des fêtes et loisirs, dont le président est Mathieu Jourdain, a organisé à la salle communale, une soirée couscous, qui a obtenu un franc succès, avec près de cent participants.*
- * *Les enfants de la commune ont pu le 16 décembre assister à un très beau spectacle de marionnettes préparé par les petits bouffons de Saint Valéry, avant d'avoir la visite du Père Noël, qui s'est empressé de distribuer confiseries et cadeaux.*
- * *Dans le cadre des nuits du blues, le groupe MCR blues , le 25 mars, a, pendant plus de 3 heures, offert aux 120 spectateurs présents, une prestation imprégnée de blues et de rock n'roll de très grande qualité.*
- * *Dans le cadre des journées du patrimoine et grâce à l'investissement de plusieurs habitants, qui se sont mobilisés pour procéder à un grand nettoyage de la chapelle de l'Heure, celle-ci a pu être visitée par une petite centaine de personnes, et ainsi découvrir cet édifice religieux, construit aux 9ème et 10ème siècles, fermé depuis de nombreuses années.*
- * *N'oublions pas, les pêcheurs, les chasseurs et les simples citoyens, qui se sont donnés rendez-vous le 19 mars, pour un grand nettoyage de notre territoire, dans le cadre de l'opération Somme propre dans un même souci de protection de l'environnement et de la biodiversité.*

Pour cette année 2017, en dehors d'une nouvelle réflexion concernant le devenir du presbytère, des opérations évoquées l'année dernière sont programmées :

- ✘ *L'aménagement du parking près du presbytère.
Il pourra être utilisé lors des offices religieux, mais également pour le stationnement des véhicules des personnes se rendant à la salle des fêtes.
Après consultation, l'entreprise STPA a été retenue par la commission d'appel d'offres .
Le marché a été signé en fin d'année avec un ordre de service prescrivant la date de début des travaux.
Ceux-ci vont commencer dans les prochains jours.
Le montant des travaux (56 680,00€ TTC) est subventionné à hauteur de 30 % par l'état au titre de amendes de police et de 25 % par le Département dans le cadre d'un dispositif transitoire et je remercie M. Decayeux pour son implication dans la gestion de ce dossier.
Cette opération devrait également pouvoir bénéficier d'une bonification à hauteur de 20 % de la Communauté d'Agglomération.
M. Dauchez interviendra prochainement pour démonter le mur situé rue du Sac et permettre l'accès au chantier puis confectionnera dans les mêmes matériaux deux pilasses.*

- ✘ *Concernant les projets de voirie rue de Haut et rue de la Ferme, les dossiers d'avant projet sont prêts et pourront être finalisés avec les services techniques de la ville mis à disposition de la communauté d'agglomération pour en assurer la maîtrise d'œuvre .
Je souhaite remercier M. Pascal Demarthe pour l'obtention d'une subvention de 8 000,00€ au titre de la réserve parlementaire.*

- ✘ *Autre sujet important pour les habitants,le déploiement du très haut débit qui est engagé depuis la fin de l'année dernière, la liaison en fibre optique entre Abbeville et Caours est en cours d'achèvement, la pose de l'armoire passive de répartition sera implantée dans les prochains jours sur le domaine public près des containers. Les travaux, dans la commune, sont prévus à la suite, une réunion d'information devant être programmée au deuxième trimestre pour une mise en service à la rentrée de septembre.*

- ✘ *Dans le cadre du dispositif d'agenda d'accessibilité programmé pour cette deuxième année de ce programme triennal, les travaux ou équipements suivants sont à réaliser :
- la confection d'un palier et d'une rampe à l'arrière de la mairie avec marquage au sol et pose de main courante
- l'installation d'une boucle d'induction magnétique au niveau de l'accueil du secrétariat pour les personnes malentendantes.
- l'installation d'un plan amovible à l'église de Caours
- l'amélioration du cheminement au cimetière de Caours
un dossier sera déposé à la Sous Préfecture pour l'octroi d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.*

- * *Des travaux d'entretien sont également prévus en début d'année, ils concernent le nettoyage de la toiture de la mairie, la réparation d'une gouttière défectueuse à la mairie et à l'église ainsi que la reprise ponctuelle de la toiture de la salle communale pour des infiltrations.*
- * *Le recensement de la population de notre commune est organisé du 19 janvier au 18 février. Deux agents recenseurs ont été désignés Mme Liselle RHUIN pour le secteur de Caours et Mme Laurence DAMADE pour le secteur de L'Heure. Pour faciliter leur travail, réservez leur un bon accueil et répondez rapidement à ce questionnaire si possible par internet, sinon par le biais du questionnaire papier qui vous sera remis.*

-0-0-0-

- * *Pour cette année, la municipalité souhaite que les manifestations habituelles organisées par les associations soient maintenues.
2016 a vu la fin d'une de nos associations, le " club des aînés "
2017 sera l'année de naissance d'une nouvelle, en cours de création auprès des services de la Sous Préfecture, " Caours en foulées " qui prendra en autonomie la gestion du prochain trail organisé le dimanche 2 juillet.*
- * *Je vous invite, comme l'an dernier, à consulter le site internet de la commune qui est régulièrement mis à jour par Monsieur Guillaume Démaret suite aux informations transmises par Bernard Forestier et Jacky Delaitre. Bien évidemment pour celles et ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez recueillir auprès de notre secrétaire une copie des rubriques que vous souhaitez consulter.*

Pour terminer, je souhaite remercier les collectivités qui nous ont apporté et nous apporteront leur aide et leur soutien dans la gestion de nos dossiers : l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'ancienne communauté de communes de l'Abbevillois et la nouvelle communauté d'agglomération de la Baie de Somme, mais également l'ensemble des conseillers municipaux, qui, lors des réunions de conseil ou de commissions, exprime leur opinion avec conviction mais toujours de façon posée et raisonnée.

Je tiens à exprimer mes remerciements à l'ensemble du personnel communal et celui de l'ancien syndicat scolaire qui se sont impliqués tout au long de l'année pour satisfaire au mieux les besoins ou services qui leur sont demandés, dans l'intérêt des familles et des enfants.

Merci aux professeurs des écoles, pour leur implication permanente dans l'éducation de nos enfants dans des conditions pas toujours faciles, à l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles et à l'auxiliaire de vie scolaire, qui permettent de prendre les enfants dès leur premier âge, mais également au personnel assurant les activités périscolaires .

Merci aux présidents et aux bénévoles des associations pour leur investissement , pas toujours récompensé, dans la vie du village : Mme Véronique CHABANCE pour l'association sportive, M. Georges HERMANT pour les CTM/ACPG, M. Mathieu JOURDAIN pour le comité des fêtes et loisirs mais aussi M. Antony DOURNEL pour le trail " Caours en foulées " .

Merci à l'ensemble des membres du Centre Communal d'Action Sociale qui participe avec efficacité à la gestion de dossiers pouvant être parfois délicats.

Merci aux journalistes de la presse locale d'être présents en cette fin d'après midi, mais également lors de nos différentes manifestations.

L'année 2016, comme l'année 2015, a été marquée par de nouveaux événements tragiques dans notre pays , l'attentat de Nice ou l'assassinat d'un prêtre dans l'église de Saint Etienne de Rouvray, mais également dans d'autres pays.

Devant ce déferlement d'atrocités, nous nous sentons bien impuissants, mais nous devons, malgré tout rester unis.

Cette situation appelle de notre part de porter davantage encore les valeurs de la République.

Quelques soient nos différences, nous devons continuer à vivre ensemble dans le respect de l'autre et en acceptant nos diversités.

TRES BONNE ANNEE 2017 A VOUS TOUS , A VOTRE FAMILLE ET A VOTRE ENTOURAGE